

Janvier 2019



TSAMAD

TOURISME SOLIDARITÉ AMITIÉ MADAGASCAR
Association loi de 1901, n°9/06572

Association habilitée à délivrer des reçus fiscaux

Feuille de Ravinala

Bonne année à tous et à vos familles !



Lors de notre assemblée générale, du 15 novembre dernier nous avons fêté

20 ans de solidarité avec Madagascar !

En 1998 je rencontrais Sœur Claire André de la congrégation de la Divine Providence ! Il aura fallu un cyclone terrible, en 2004, Gafilo, qui avait détruit une partie du centre des enfants à Noy-Be, pour que le groupe d'amis que nous formions pour aider cette action auprès d'enfants handicapés, initiée par Sœur Claire André, prenne une dimension officielle ! La Tsamad était déclarée et prenait son chemin de solidarité ! Merci à vous tous qui formez cette association si efficace sur le terrain ! Très bonne année à tous de la part de tout le conseil d'administration et beaucoup de mercis de la part de nos partenaires et amis de Madagascar ! Nicole Biesel Leger

Nos premières rencontres dans l'année 2019 :

La Teste : le dimanche 3 Février :
projection avec dégustation de crêpes,

25 et 26 mai vente de plantes et vide grenier devant l'église St Vincent

Arcachon : 21 Mars Repas au Lycée hôtelier avec projection sur inscription
(Tel : 06 07 57 40 07)

Gujan Mestras...Cap Ferret.....

Nous vous préviendrons par téléphone ou par mail !



Merci !

Financement d'opérations d'enfants

Auprès des Sœurs de St Vincent de Paul

à Antsirabé et dans le grand sud

et pour le centre d'accueil Anyma à Tana



Les parents pauvres ne pourraient pas payer une telle opération qui coute presque un an de salaire !

On compte 250 € à 300 € pour une opération, il y a les soins et la pension ensuite, car beaucoup d'enfants ne peuvent pas tout de suite retourner dans leur famille, au fond de la brousse.

Les sœurs en profitent souvent de ce séjour pour les scolariser, pour la première fois de leur vie.

Les sœurs nous ont demandé des béquilles pour enfant.

Sur la photo la petite fille se débrouille avec des béquilles de fabrication locale.



Parrainages

Depuis 2004, nous avons pu suivre les conditions de scolarisation à Madagascar, en primaire, en secondaire puis en université.

Et nous avons découvert les réelles difficultés de vie des étudiants !

Beaucoup de jeunes de familles pauvres, après le bac s'ils ne trouvent pas d'aide de leur famille, ou une aide de parrainage, abandonnent leurs études, c'est un réel problème à Madagascar. Nous avons donc décidé d'orienter nos parrainages vers les étudiants de familles pauvres, nous ne prenons plus de parrainages de jeunes enfants.

L'année dernière il y a eu une épidémie de peste, puis les professeurs des universités d'état ont fait grève, car ils n'étaient pas payés, ce qui fait que les étudiants ont eu "une année blanche". Les universités privées, ont dans ce pays un fonctionnement plus régulier mais elles sont chères. Nous avons une étudiante qui poursuit à Antsirabé des études de droit, nous devons consacrer le budget de trois ou quatre parrainages (de 200€ par an), pour ses frais d'étude et de logement car elle est loin de sa famille!

Nous ne vous mettons pas en contact direct avec les jeunes parrainés, car les familles vous solliciteraient sans arrêt. Elles nous croient tous très riches, et de loin nous ne pouvons pas toujours estimer les besoins réels. C'est pour cela aussi que nous effectuons un ou deux voyages par an (à nos frais bien entendu, je le répète), pour s'assurer de la bonne utilisation de chaque euro que vous nous confiez, pour les parrainages ou les aides à projet.



Fanja nous montre fièrement son diplôme de sage femme,
Paul est en deuxième année à Fianarantsoa dans un institut de sciences techniques de l'environnement et voudrait bien un ordinateur ?

Distribution de bonnets tricotés par les grands-mères du bassin d'Arcachon



Compte rendu de notre dernière Assemblée générale du 15 novembre 2018

Merci à tous d'être venus nombreux, merci à monsieur le Maire Y Foulon et son adjointe aux affaires sociales, May Antoun, qui ont honoré de leur présence notre réunion dans cette belle salle du Tir au Vol d'Arcachon.

Nous avons eu la joie d'accueillir deux Sœurs de St Vincent de Paul, venues de Paris où elles étaient en séjour de formation, elles ont témoigné de la joie malgache en chantant et dansant avec nous, conduits par l'orchestre malgache qui animait notre soirée !

Elles ont témoigné des difficultés actuelles des populations dans le grand sud de Madagascar région la plus pauvre de toute l'île et nous ont transmis les remerciements pour l'aide apportée par la TSAMAD, pour les opérations des enfants, les œuvres sociales et la vache achetée pour le centre de renutrition des enfants à Farafangana, ainsi que l'aide à la scolarisation d'enfants de familles très pauvres.

- **En 2018 nous avons envoyé à Madagascar grâce à votre générosité au dynamisme des bénévoles qui organisent nos manifestations : 33 804 €**

9 510 € de frais de scolarisation (écoles collèges et universités) 26,18% de notre budget

24 294 € pour les opérations et les soins aux enfants ainsi que des petits secours d'urgence ou de petits projets soit 66,87% de notre budget

Nos frais de fonctionnement restent minimum : 1 177€ (3,71%)

Nos ressources :

Nous avons réuni ces budgets avec l'aide des parrainages pour 7200 €, (23,10%)

les dons de nos adhérents pour 12 602 €, (40,44%)

le bénéfice de nos manifestations pour 9 683 € (31,09%)

Notre ordre du jour comportait comme tous les deux ans un renouvellement du conseil d'administration : nous avons accueilli avec joie de nouvelles personnes, les deux coprésidentes

Francoise Parceiller et Christiane Claverie ont été remerciées pour leur engagement dynamique pendant ces deux années, et restent responsables de l'organisation de nos manifestations.

Jacqueline Rivette reste responsable de notre comptabilité.

Nicole Biesel Leger, dégagée des soucis administratifs pendant ce temps a pu déménager, et a effectué deux voyages à Madagascar qui permettent d'orienter nos actions vers les Sœurs de St Vincent de Paul, qui œuvrent dans les régions les plus pauvres de Madagascar. Attention n'adressez plus de courrier pour la TSAMAD à l'ancienne adresse du boulevard de la Plage ! mais au siège de l'association : **Maison des associations 33120 ARCACHON**

Prochains voyages :

Mai 2019 et novembre 2019 Renseignements : Nicole Biesel-leger tel 06 07 02 56 32

La cote EST en particulier le Sud où nous rencontrerons les Sœurs de St Vincent de Paul à Farafangana Fort Dauphin et dans le grand Sud de l'île